

BAROMÈTRE DE LA FINANCE À IMPACT

2024

La finance à impact social, levier d'une transition juste et inclusive



L'investissement à impact est un secteur en pleine expansion, porté par des acteurs et actrices dont l'ambition est de financer des solutions aux enjeux sociaux et environnementaux tout en assurant un rendement financier. Avec plus de 300¹ organismes recensés dans le monde aujourd'hui et une forte croissance depuis les années 2010, il s'est progressivement imposé comme un segment de la finance à part entière. Toutefois, l'impact est encore trop souvent considéré comme un objet à part quand il doit en réalité irriguer l'ensemble du monde économique, tant l'interdépendance entre les enjeux sociaux et environnementaux est forte.

L'actualité nous rappelle aussi plus que jamais l'urgence d'agir : en 2023, plus de 1 100 milliards de dollars ont été levés dans le secteur de l'impact² – deux fois plus qu'en 2019. Pourtant, ces montants sont encore bien en-deçà des 5 400 milliards nécessaires chaque année pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable d'ici 2030³. De tels enjeux impliquent une mobilisation collective : celle de toutes les figures de la finance, entrepreneurs, régulateurs, activistes et citoyens.

Les acteurs et actrices de la finance doivent rediriger les capitaux vers les solutions à impact, notamment dans les marchés émergents et auprès des populations les plus vulnérables, ainsi qu'en rendant compte de leurs impacts par le biais de mesures claires et objectivables. Il nous faut aller là où l'investissement privé est nécessaire pour permettre l'émergence de solutions adaptées aux besoins des économies locales ; aussi parce que ce sont dans ces marchés que notre potentiel d'impact est le plus fort.

En parallèle, les entrepreneurs, grâce à leur capacité d'innovation, ont la responsabilité historique d'innover pour résoudre ces enjeux vitaux. Ils ont également tout intérêt à intégrer une dimension sociale, d'inclusion et de diversité dans leurs business models et à adopter une vision holistique de leurs activités et de leurs impacts sur leur écosystème afin de les rendre plus résilients. La recherche d'impact social est un cercle vertueux, aussi bénéfique pour les entreprises que pour la société, en ce qu'il permet non seulement de réduire les coûts mais aussi de créer de la valeur durable.

Les décideurs doivent accompagner ce mouvement, en clarifiant le cadre réglementaire existant (introduction d'une définition claire de l'impact dans la réglementation SFDR), voire en le renforçant, notamment sur le volet social (mise en place d'une taxonomie sociale) et sur les questions de gouvernance (alignement des rémunérations des dirigeants sur des objectifs financiers et extra-financiers, création d'un statut européen d'entreprise à mission). Enfin, il est essentiel que l'ensemble des forces de la société civile continue, sans relâche, d'appeler les acteurs et actrices précités à leurs responsabilités dans cette transition juste.

Le Baromètre de la Finance à Impact contribue pleinement à mettre en lumière ces enjeux et objectifs, facilitant ainsi un véritable passage à l'échelle.

Nicolas Céliér
Fondateur et CEO
Ring Capital

1. Global Impact Investing Network (GIIN), 2023 GIINSight: Impact Investor Demographics.
2. Global Impact Investing Network (GIIN), 2023 GIINSight: Impact Investing Allocations, Activity & Performance.
3. Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), The costs of achieving the Sustainable Development Goals, 2023.

UN BAROMÈTRE DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



BNP PARIBAS



FONDATION GRAMEEN
CRÉDIT AGRICOLE
Microfinance & Social Business



tameo
Impact Fund Solutions

LA FINANCE À IMPACT

L'INVESTISSEUR : LEVIER POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE



Faire de la finance à impact, c'est être acteur de la transformation juste et durable de l'économie

La finance à impact est une stratégie d'investissement ou de financement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques

A l'inverse de l'alignement, c'est-à-dire le fait d'investir dans des entreprises déjà vertueuses, la finance à impact ajoute cette notion de transformation qui résulte de l'action de l'investisseur.

Les 3 piliers de la finance à impact



L'intentionnalité

L'intentionnalité (vouloir agir) correspond à la volonté assumée de l'investisseur de générer un bénéfice social et/ou environnemental.

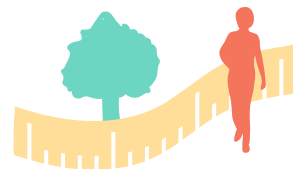
Cette intentionnalité peut aussi être affichée par l'entreprise financée, qui fixe au cœur de son modèle d'activité l'atteinte d'objectifs de développement durable.



L'additionnalité

L'additionnalité (agir) correspond à la contribution de l'investisseur à générer l'impact recherché.

Il s'agit ici d'assurer la valeur ajoutée de l'investisseur ou du financeur, par exemple grâce à l'apport d'un capital à un taux plus favorable pour certaines entreprises ou grâce à l'accompagnement des entreprises investies sur des sujets de développement durable par l'investisseur ou le financeur.



La mesure

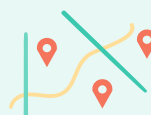
La mesure s'assure que l'impact social et/ou environnemental annoncé dans l'intentionnalité a bien été atteint.

Les résultats de cette mesure d'impact doivent être communiqués et utilisés par l'investisseur dans ses décisions d'investissement. La transparence est un principe fondamental de ce pilier.

Quelle différence avec la finance traditionnelle ?



La recherche conjointe d'une **performance écologique et sociale** et d'une **rentabilité financière**



L'utilisation d'une **méthodologie claire et transparente** décrivant la manière dont l'investisseur a eu de l'impact



L'**atteinte d'objectifs s'inscrivant dans des cadres de référence**, les Objectifs de développement durable par exemple



L'Institut de la Finance Durable a développé des outils robustes, garants de la vision ambitieuse de la finance à impact portée par la Place de Paris

La **Charte d'Impact Investisseur** permet d'afficher son intention d'avoir un impact en tant qu'investisseur.

La **Grille d'évaluation du potentiel d'impact d'un fonds** recense les actions d'additionnalité et permet la mesure de ce potentiel d'impact.

Une série de livrables pour faire avancer la compréhension et l'appropriation de la finance à impact.

Camille BUEWAERT
Responsable des programmes Impact, Fintech et Talents ESG

Léo TOMASSO
Chargé de mission finance durable

© Institut de la Finance Durable
Septembre 2024

COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT DES ODD DANS LES MARCHÉS EN DÉVELOPPEMENT : LE RÔLE DES FONDS À IMPACT NON CÔTÉS

Près d'une décennie après l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), les progrès sur des objectifs clés tels que l'éradication de l'extrême pauvreté et la promotion de l'action climatique sont au point mort. Alors qu'environ 50 % des cibles des ODD risquent de ne pas être atteintes, l'écart entre les progrès actuels et les objectifs de 2030 se creuse. Ce déficit est en grande partie dû à un manque d'investissement croissant dans les pays en développement (PED), estimé entre 2 500 et 4 000 milliards de dollars par an¹. L'un des principaux appels à l'action pour combler ce fossé est la mobilisation des investissements du secteur privé.

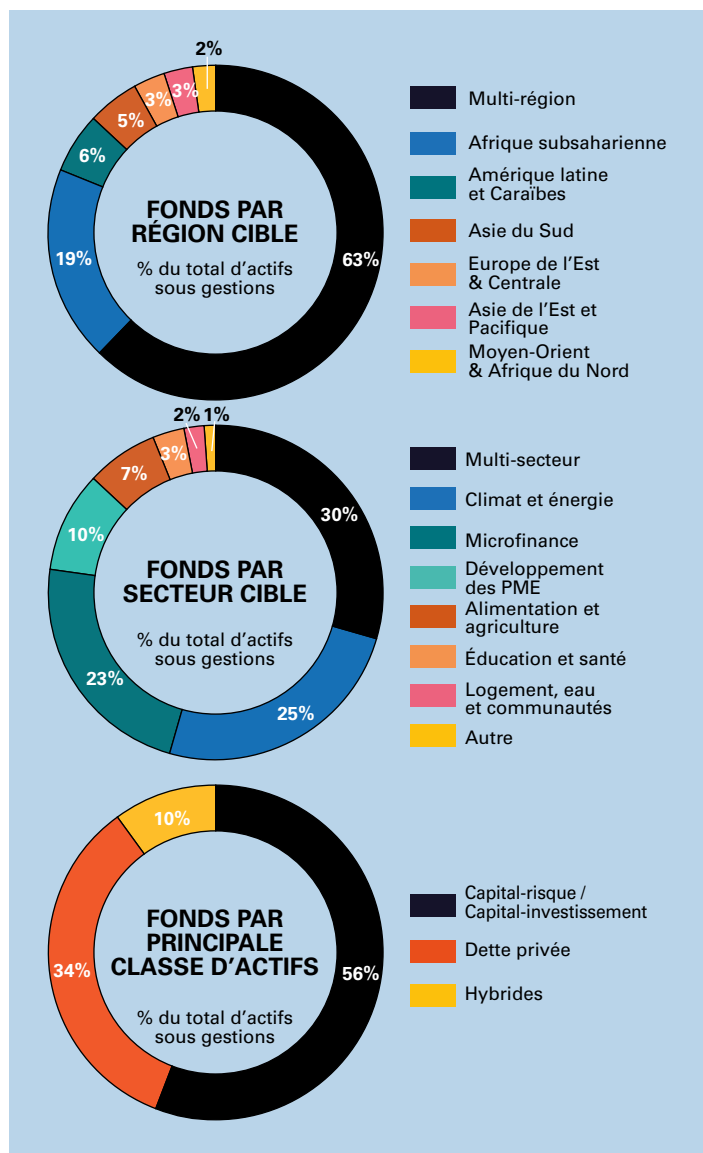
L'investissement à impact par le biais de structures de fonds dédiées constitue une partie de la solution à la mobilisation de capitaux. Au sens large, les investissements d'impact sont réalisés dans le but de générer un impact social et environnemental positif et mesurable, parallèlement à un rendement financier². Ces investissements varient considérablement, englobant différents instruments, marchés cibles, profils de risque et de rendement, et objectifs en matière d'impact.

En 2021, le marché de l'investissement à impact a atteint 1 200 milliards de dollars d'actifs sous gestion³ ; une étape importante, même si l'on est encore loin de répondre aux besoins de financement des ODD. L'investissement à impact joue un rôle central dans la finance durable, en particulier les investissements du marché privé dans les pays en développement. Ces investissements ont souvent un impact plus important que les stratégies d'investissement cotées en bourse. Ils pallient les manques du marché des capitaux en finançant des PME mal pourvues et des populations à faible revenu, encourageant l'esprit d'entreprise, soutenant les chaînes de valeur, stimulant l'innovation, et contribuant à maintenir une croissance économique élevée dans ces régions. Ainsi, les **portefeuilles de fonds d'impact non cotés (PAIF)** et de gestionnaires de fonds d'impact spécialisés ont connu une **croissance régulière au cours des deux dernières décennies**. Ces fonds constituent des canaux de plus en plus importants entre les marchés de capitaux et l'accès aux opportunités d'investissement à impact dans les pays en développement.

Cependant, l'investissement à impact via des fonds reste **sous-exploité par les investisseurs institutionnels**, principalement en raison de la perception d'un risque élevé, d'un manque de normalisation dans les cadres de reporting et d'un accès limité aux données. Pour répondre à ces enjeux, Tameo fournit des informations détaillées sur ce marché en plein essor. Le but est de **former les investisseurs privés et publics aux aspects pratiques de l'allocation de fonds aux PAIF**, ainsi qu'à l'importance et à la viabilité de ces stratégies pour accélérer la mise en œuvre du programme de développement mondial.

En 2023, les PAIF axés sur les PED atteindront 95,3 milliards de dollars d'actifs, avec plus de 800 fonds d'impact et 400 gestionnaires de fonds spécialisés actifs sur le marché aujourd'hui⁴. Ce marché est de plus en plus diversifié, couvrant différentes classes d'actifs, thèmes d'impact et cibles géographiques, comme l'illustre l'infographie ci-dessous. **Les rapports annuels⁵** de Tameo sur les **fonds d'impact des actifs privés** explorent l'économie, les finances et les indicateurs d'impact de ces fonds, fournissant des connaissances essentielles pour promouvoir les investissements à impact et le financement des ODD.

Alors que la communauté internationale doit se réunir en 2025 pour la quatrième conférence sur le financement du développement, la première depuis l'adoption des ODD en 2015, **Tameo lance un appel à la mobilisation** pour que les gestionnaires de fonds d'impact poursuivent et renouvellent leur engagement à partager les données qui restent essentielles pour démontrer la pertinence des fonds d'impact pour combler le déficit de financement des ODD – un appel à l'action pour **plus de transparence, d'harmonisation et de comparabilité**.



Ramkumar Narayanan
Directeur, Produits & Services
Tameo Impact Fund Solutions



1. United Nations, Inter-agency Task Force on Financing for Development, Financing for Sustainable Development Report 2024: Financing for Development at a Crossroads. (New York: United Nations, 2024), available from: <https://developmentfinance.un.org/fsdr2024>.

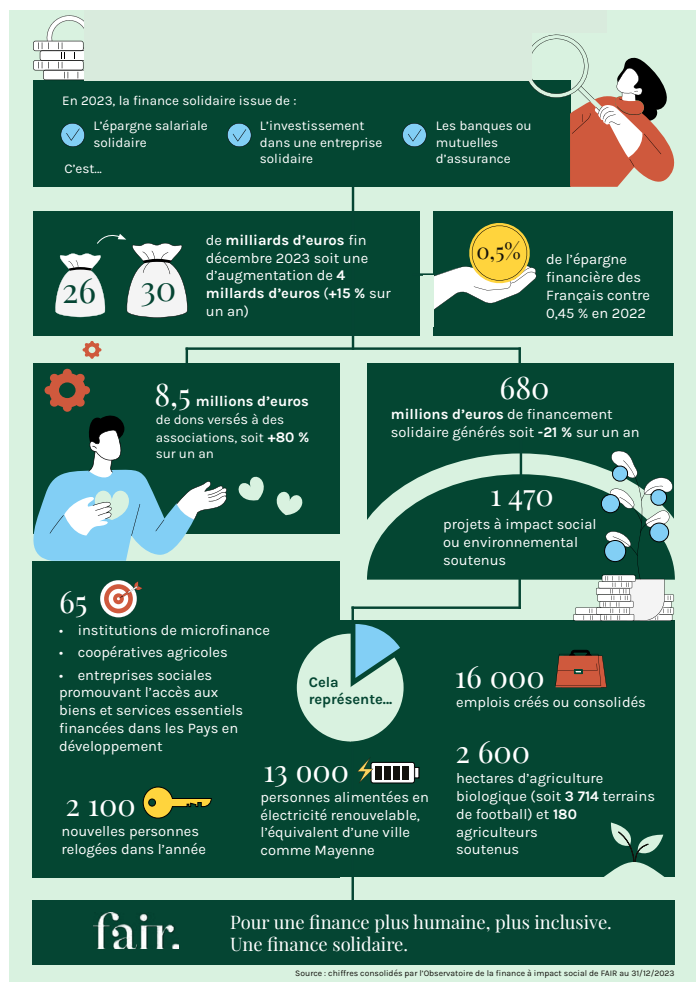
2. Global Impact Investing Network (GIIN).

3. GIIN (2022), Sizing the Impact Investing Market 2022.

4. Tameo database, 2024.

5. <https://tameo.solutions/private-asset-impact-fund-report#report-download>

LA FINANCE SOLIDAIRE EN 2023



L'effet de marché a joué un rôle crucial dans cette croissance, notamment pour les organismes de placement collectif (OPC) et les unités de compte (UC) solidaires, qui ont bénéficié d'un effet positif de +396 M€. Les souscriptions nettes ont également été largement positives, atteignant +552 M€ pour les OPC et UC solidaires.

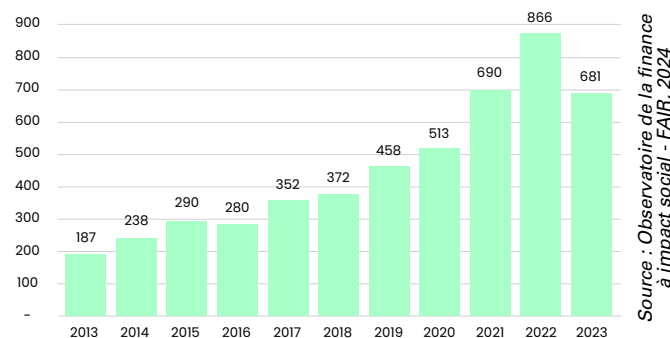
| | 2023 | Évolution par rapport à 2022 |
|--------------------------------------------------|---------|------------------------------|
| Épargne bancaire solidaire | 11 Mds€ | +11% |
| Épargne salariale solidaire | 18 Mds€ | +17,6% |
| Épargne collectée par les entreprises solidaires | 1 Md€ | +10,8% |
| Encours global de l'épargne solidaire | 30 Mds€ | +15% |

Source : FAIR, baromètres de la finance solidaire 2013 - 2023

Les dons provenant des produits de partage labellisés Finansol ont connu une hausse considérable de près de 80%, passant de 4,8 M€ en 2022 à 8,5 M€ en 2023. Cette augmentation est principalement due à la hausse des taux d'intérêts des livrets de partage et options de partage, qui a conduit à une augmentation des dons reversés aux associations.

Les ressources collectées ont permis de financer des investissements à fort impact social atteignant 680 M€ en 2023 contre 865 M€ en 2022. Bien que ce chiffre soit légèrement inférieur à celui de 2022, il reste à un niveau stable par rapport aux années précédentes notamment 2021. L'année la plus marquante pour les flux d'investissements solidaire est 2022. En effet, en 2022 les investissements solidaires ont atteint les 866 M€. Cela peut s'expliquer par la sortie de la crise sanitaire (et les effets sociaux négatifs en découlant), et le fort taux d'épargne des Français. Les investissements réalisés en 2023 ont permis de financer 1 470 projets à fort impact social.

Évolution du flux d'investissements solidaires entre 2013 et 2023, en millions d'€



En 2023, la finance solidaire a poursuivi son expansion à un rythme soutenu, enregistrant une croissance notable de 15% par rapport à l'année précédente. Les données collectées par l'Observatoire de la finance à impact social de FAIR couvrent les produits labellisés Finansol auxquelles s'ajoutent des données de produits non labellisés. L'encours total de l'épargne solidaire atteint 30 milliards d'euros, contre 26,3 Mds€ en 2022, marquant une augmentation de 4 Mds€. L'année 2023 est la troisième meilleure collecte d'épargne en valeur absolue (précédée par les années 2020 et 2021).

L'épargne solidaire représente, en 2023, 0,50% de l'épargne des ménages français, contre 0,45% en 2022, et 0,41% en 2021. Cette progression témoigne de l'intérêt croissant des épargnants français pour des placements à fort impact social.

La répartition des encours par canal bancaire, salarial et via les entreprises solidaires montre une croissance constante dans chaque secteur. L'épargne collectée par les entreprises solidaires s'élève à 1 Md€, en hausse de 10,8 % contre 9% l'année précédente. L'épargne bancaire solidaire atteint 11,1 Mds€ (+11%, contre +5% l'année précédente), tandis que l'épargne salariale solidaire s'établit à 18 Mds€, enregistrant une augmentation impressionnante de 17,6 % (contre +8,5% l'année précédente). La dynamique de l'épargne salariale solidaire s'accélère en 2023, les fonds connaissent une croissance de leurs encours de 565 M€ (soit +10%). En 2022, les Fonds communs de placement d'entreprises (FCPE) solidaires labellisés Finansol avaient connu un effet marché négatif de -800 M€ et des souscriptions nettes de +130 M€. Les fonds d'épargne salariale solidaire représentent aujourd'hui 18 Mds€, contre 9,7 Mds€ en 2019 avant l'entrée en vigueur de la loi PACTE, leurs encours ont presque doublé en 5 ans. L'épargne salariale solidaire représente 9,5% de l'épargne salariale totale (188 Mds€).

Des initiatives parmi celles financées ont permis de créer 16 000 emplois, reloger 2 100 personnes, convertir 2 600 hectares au service de l'agriculture biologique et alimenter approximativement 13 000 personnes en électricité renouvelable par les acteurs de l'énergie citoyenne. Parmi les investissements réalisés sur l'année 2023, 65 institutions de microfinance, coopératives agricoles, et entreprises sociales sont comptées comme promouvant l'accès aux biens et services essentiels dans les pays en développement.

La finance solidaire a su démontrer sa résilience et son attractivité en 2023, malgré un contexte économique fluctuant. L'année 2023 a été marquée par une forte croissance de l'épargne solidaire. Les signaux positifs pour l'avenir, tels que l'engagement croissant des épargnants et la diversification des produits d'épargne solidaire, ne font que croître. La tendance devrait se poursuivre, consolidant ainsi la place de la finance solidaire comme un pilier essentiel d'une économie juste répondant aux aspirations des épargnants en quête de sens et d'impact positif.

Astride ASHALE
Chargée d'études et données
FAIR

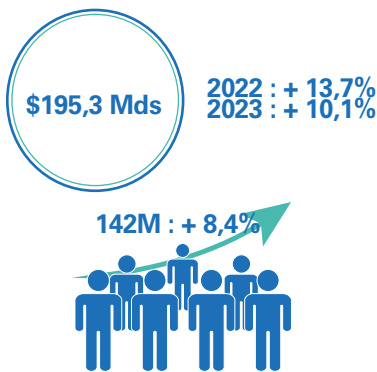
L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LE MONDE

Le Baromètre de la finance à impact s'appuie sur des données provenant de **ATLAS** (www.atlasdata.org). ATLAS est une plateforme qui héberge des données validées sur les performances financières et l'impact social du marché mondial de la microfinance. Dans ce contexte, nous allons passer en revue les principales tendances du secteur observées au cours de l'année 2022.

TENDANCES MONDIALES

En 2023, le secteur mondial de la microfinance a atteint une taille de marché totale estimée à 195,3 Mds\$ en portefeuille de prêts bruts (PPB), s'alignant sur les tendances de l'année précédente. La croissance médiane du PPB des institutions de microfinance (IMF) a ralenti pour atteindre 10,1% en 2023, contre 13,7% en 2022. Notamment, la croissance médiane du PPB par institution de microfinance (IMF) a atteint 13,7% en 2022, contre 9,6% en 2021. Le nombre total d'emprunteurs a atteint 142 millions en 2023, marquant une croissance moyenne de 8,4 % au niveau des IMF, en baisse par rapport à 10,5 % en 2022. Cela indique une tendance plus large à la prudence dans l'octroi des prêts et à l'acquisition sélective d'emprunteur-es parmi les IMF.

Croissance du portefeuille de prêts bruts et des emprunteur-es en 2023 (monde)



Concernant la composition du portefeuille, 59,7% des emprunteurs des IMF en 2023 étaient des clientes, contre 56,9 % en 2022, soit une augmentation de 2,8% en glissement annuel. Le solde moyen des prêts en proportion du revenu national brut (RNB) reste relativement stable, avec une médiane de 44,6% en 2023 contre 43,7% en 2022.

Les tendances en matière de qualité du portefeuille ont légèrement augmenté en 2023. Le portefeuille médian à risque > 30 jours (PAR 30) a atteint 5,8%, reflétant une augmentation de 1,3% (+4,5% en 2022). Globalement, la restructuration est restée stable à 0,7% en 2023, contre 1,0% en 2022. En outre, le ratio médian d'abandon de créances des IMF a augmenté pour atteindre 1,3% en 2023, contre 0,6% en 2022.

L'évolution de la qualité du portefeuille d'une année sur l'autre s'est aussi manifestée au niveau de la rentabilité et du coût du risque. Ainsi, le rendement du portefeuille (mesuré par le PPB) est resté relativement stable à environ 20,7% en 2023, contre 21,5% en 2022. Le coût du risque (mesuré par le ratio des frais de provision sur PPB) est resté également stable, à 1,6% en 2023 (1,4% en 2022).

Au niveau mondial, les niveaux de solvabilité sont restés relativement stables en 2023. Le ratio médian fonds propres/actifs des IMF était conforme aux niveaux de 2022, variant entre 20,7% et 18,3%. Malgré une stabilité globale, certains segments du marché continuent de faire face à des défis liés à la faible qualité des portefeuilles, à la rentabilité et à la solvabilité. Malgré l'évolution des conditions économiques, le secteur a fait preuve de résilience et d'adaptabilité. Bien que les taux de croissance aient ralenti, le secteur continue de se développer, porté par un engagement en faveur de l'inclusion financière, de l'innovation technologique et de l'impact social.

FOCUS RÉGIONAL

Au niveau régional, l'Asie du Sud et du Sud-Est continuent de représenter une part importante du marché mondial. Environ 71,8% de tous les emprunteurs à la fin de l'année 2023 se trouvaient dans cette région, contre 38,3% pour le PPB, rappelant la taille moyenne proportionnellement plus petite des prêts dans la région, inférieure à la moyenne mondiale. Le montant moyen des prêts, mesuré en pourcentage du revenu national brut (RNB) par habitant, s'élève à 32,1%. Bien que ce chiffre reflète une augmentation d'une année sur l'autre, il reste néanmoins significativement inférieur à la médiane mondiale de 43,0%. La qualité du portefeuille, mesuré par le PAR 30, a connu une augmentation marginale, atteignant 6,9% contre 4,6% l'année précédente. Le ratio médian du portefeuille restructuré est resté stable à 1,0% en 2023.

L'Amérique latine et les Caraïbes ont conservé leur position de deuxième marché en termes de part de marché GLP avec 33,7%, englobant un nombre total d'emprunteur-es de 13,8%. La qualité du portefeuille dans la région est revenue à son niveau de 2021, avec un PAR 30 de 4,5% ; le ratio de portefeuille restructuré a

diminué, passant de 0,5% en 2022 à 0,3% en 2023. Le rendement du portefeuille a, quant à lui, légèrement augmenté, passant de 18,1% en 2022 à 19,7%, mais reste inférieur à la moyenne mondiale.

En Afrique subsaharienne, le PPB total représente 9,3% du marché mondial et 7,1% du nombre total d'emprunteur-es. On note une amélioration significative de la taille des institutions financières et de la qualité des portefeuilles des IMF de la région, avec une réduction du PAR 30 à 5,9% en 2023, soit une baisse de 0,6% par rapport à 6,5% en 2022. Les niveaux de solvabilité dans la région sont restés comparables aux niveaux mondiaux, avec un ratio médian fonds propres/actifs de 23,0%.

L'Europe et l'Asie centrale détiennent une part de marché de 16,9% en termes de PPB, tandis que le nombre d'emprunteur-es dans la région a augmenté, représentant 4,4% de la part de marché mondiale. Notamment, la région a affiché le PAR 30 médian le plus bas (2,3%) par rapport aux autres régions, restant relativement stable par rapport à 2022 (2,1%).

Inversement, les IMF de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord représentent la plus petite part de marché, avec 1,9% du PPB mondial et 1,8% du nombre total d'emprunteur-es. La région affiche un niveau de rentabilité plus élevé (32,0%) que la moyenne mondiale (28,4%). Avec une augmentation du PAR 30 à 6,0 % en 2023, la qualité du portefeuille dans cette région a été affectée par des facteurs internes et externes.

Faisal AKHTAR
Data Analyst
MFR - MicroFinanza Rating

ATLAS
Benchmarking across Borders

Tous les indicateurs présentés dans cette analyse sont calculés sur la base des données provenant des institutions de microfinance (IMF) déclarantes disponibles dans la base de données ATLAS (www.atlasdata.org). Pour les besoins des calculs en 2023, les données de 658 IMF ont été incluses. Dans le cas d'indicateurs tels que le portefeuille de prêts bruts et le nombre d'emprunteurs, un ensemble de données plus large comprenant jusqu'à 1732 IMF a été utilisé. Tous les résultats sont basés sur les IMF disponibles dans ATLAS.

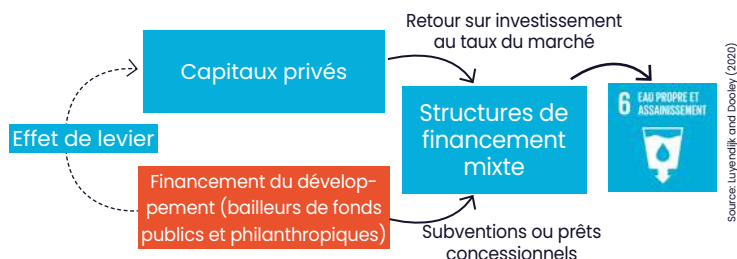
Les calculs agrégés, y compris les médianes, sont dérivés des données les plus récentes des IMF disponibles en 2023, la priorité étant donnée aux données du dernier mois. Afin d'assurer une couverture complète et précise des données, l'analyse incorpore les informations des quatre années précédentes (2019-2023) pour des mesures telles que le portefeuille de prêts bruts et le nombre d'emprunteurs afin de fournir une estimation. L'année la plus récente, pour laquelle les données sont disponibles, est sélectionnée pour améliorer la précision des données. Par exemple, si une IMF a déclaré des données pour 2022, cette valeur spécifique est utilisée. Cependant, dans les cas où les données pour 2023 ou 2022 ne sont pas déclarées, les valeurs correspondantes de 2021 ou 2020 sont utilisées. Les statistiques de croissance d'une année sur l'autre sont rapportées en utilisant une composition cohérente d'IMF à travers les années, assurant ainsi la comparabilité et le maintien de l'intégrité des données tout au long de l'analyse. Les données rapportées précédemment peuvent différer en raison d'une plus grande disponibilité des données pour les années antérieures.

IMPLIQUER LES INVESTISSEURS D'IMPACT DANS LE SECTEUR WASH ET ATTEINDRE L'ODD 6

Le besoin en investissements dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) est impératif pour l'atteinte de l'Objectif de développement durable (ODD) 6 (Eau propre et assainissement). Pour soutenir cet effort, e-MFP et Aqua for All, avec un groupe de membres d'e-MFP, ont créé le **groupe d'action e-MFP WASH** visant à sensibiliser et accroître les connaissances sur le secteur des investisseurs travaillant dans les pays en développement et auprès des populations vulnérables.

Malgré des progrès considérables, en 2022, 2,2 milliards de personnes (27% de la population mondiale) n'auront pas accès à de l'eau potable sécurisée et 3,5 Mds de personnes (43% de la population mondiale) n'auront pas accès à des services d'assainissement contrôlés. Actuellement, les trois principales sources de financement du secteur WASH (taxes, tarifs et transferts) ne suffisent pas à répondre aux besoins en eau potable et en services d'assainissement dans les pays en développement. Le besoin de financement du secteur s'élève à 140 Mds\$ par an si nous voulons **atteindre l'ODD 6**.

Les gouvernements et finances publiques ne peuvent satisfaire seuls ces besoins de financement : le secteur privé doit aussi y contribuer. Le financement mixte (ou blended finance) permettrait de tirer parti de l'impact des investissements publics et privés. Pour que ces partenariats se concrétisent, soient efficaces et durables, certains critères doivent être respectés. Ces critères sont mis en évidence ci-dessous.



Chaîne de valeur de l'eau potable

| STOCKAGE NATUREL | PRODUCTION | CONSOMMATION | FIN DE VIE |
|------------------|------------------------------------------|-------------------------|------------|
| Source | Extraction -> traitement -> transmission | Marché -> consommateurs | Drainage |

Chaîne de valeur de l'assainissement

| CAPTAGE | TRANSPORT, STOCKAGE & RECYCLAGE | FIN DE VIE |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------|
| Point de service -> confinement | Vidange -> transport -> traitement -> valorisation des déchets | Évacuation |

Source: Afonso, Kumar and Ma (2022)

Connaissance du secteur

La plupart des investisseurs ont une connaissance limitée de la prestation de services WASH, de ses chaînes de valeur et des modèles commerciaux performants, ainsi que des impacts à court et à long terme du financement de projets et d'opérations WASH. Le groupe d'action e-MFP WASH (AG WASH) a élaboré un **manuel sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène à l'intention des investisseurs d'impact**³ (partie I, partie II, synthèse) et a organisé différents événements pour diffuser ces informations.

Risques réels et perçus

La répartition des risques est une question cruciale pour garantir la participation du secteur privé dans le secteur WASH. Les investisseurs commerciaux et d'impact doivent comprendre la nature des investissements. Sans cette compréhension, l'écart entre les risques réels et les risques perçus continuera d'exister. Il est donc essentiel de partager les défis et les solutions pour mettre en valeur le potentiel du secteur, et c'est l'un des objectifs du WASH AG dans ses « sessions de partage avec les investisseurs ».

Impliquer les investisseurs d'impact dans le secteur WASH

Financement adapté

Le secteur de l'eau et de l'assainissement se caractérise par la diversité de ses acteurs et de ses modèles d'entreprise. Les investisseurs d'impact, par le biais de leurs investissements et co-investissements, peuvent offrir une gamme d'instruments nécessaires pour que des modèles d'entreprise spécifiques prospèrent et que le potentiel financier et d'impact soit atteint.

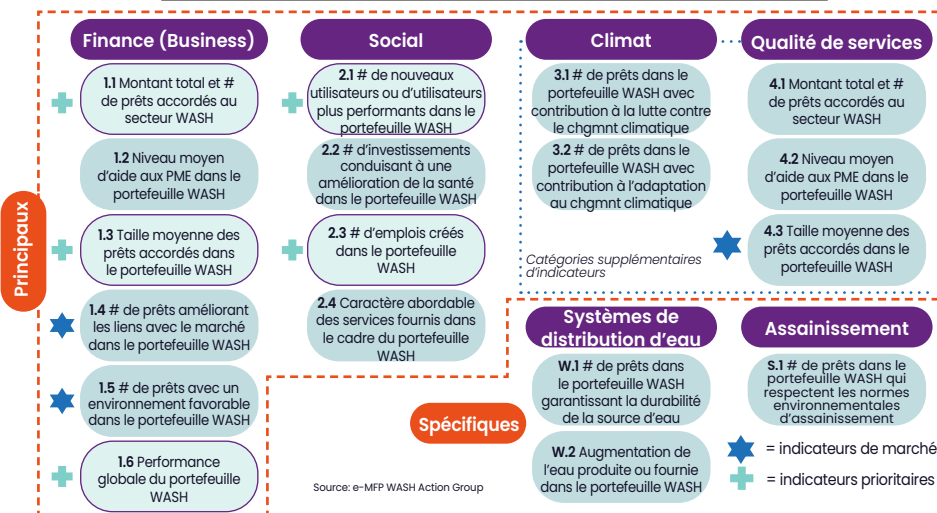
| | |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dette | Quasi-fonds propres - dette à risque, prêts subordonnés, convertibles, prêts basés sur les revenus |
| Fonds propres | Financement basé sur les résultats - incitations à l'impact social (SIINC), prêt basé sur la performance, crédit carbone |
| Subventions | |

Source: SSWI toolbox (n.d.)

Mesure et pilotage des indicateurs WASH

La mesure de l'impact a été identifiée comme un obstacle majeur à la croissance lors de l'investissement à impact ; la mesure est nécessaire pour évaluer l'état de préparation de l'investissement, suivre les progrès, et évaluer l'impact des investissements réalisés. Pour répondre au besoin de cartographier et de définir les indicateurs relatifs à l'eau et à l'assainissement, le WASH AG a développé et testé un cadre de mesure et de gestion de l'impact (représenté ci-contre) aligné sur des normes industrielles plus larges et des expériences pratiques sur le terrain, avec le soutien du Rebel Group et de Microsave Consulting.

Cadre d'indicateurs WASH au niveau des Institutions Financières



Source: e-MFP WASH Action Group

1. Groupe d'action WASH : <https://www.e-mfp.eu/ags/wash-action-group>
 2. Groupe de la Banque mondiale et Partenariat mondial pour la sécurité de l'eau et l'assainissement, 2024
 3. Partie 1 : <https://www.e-mfp.eu/resources/handbook-wash-impact-investors-part-1>
 Partie 2 : <https://www.e-mfp.eu/resources/handbook-wash-impact-investors-part-2>
 Synthèse : <https://www.e-mfp.eu/resources/brief-introduction-wash-impact-investors>

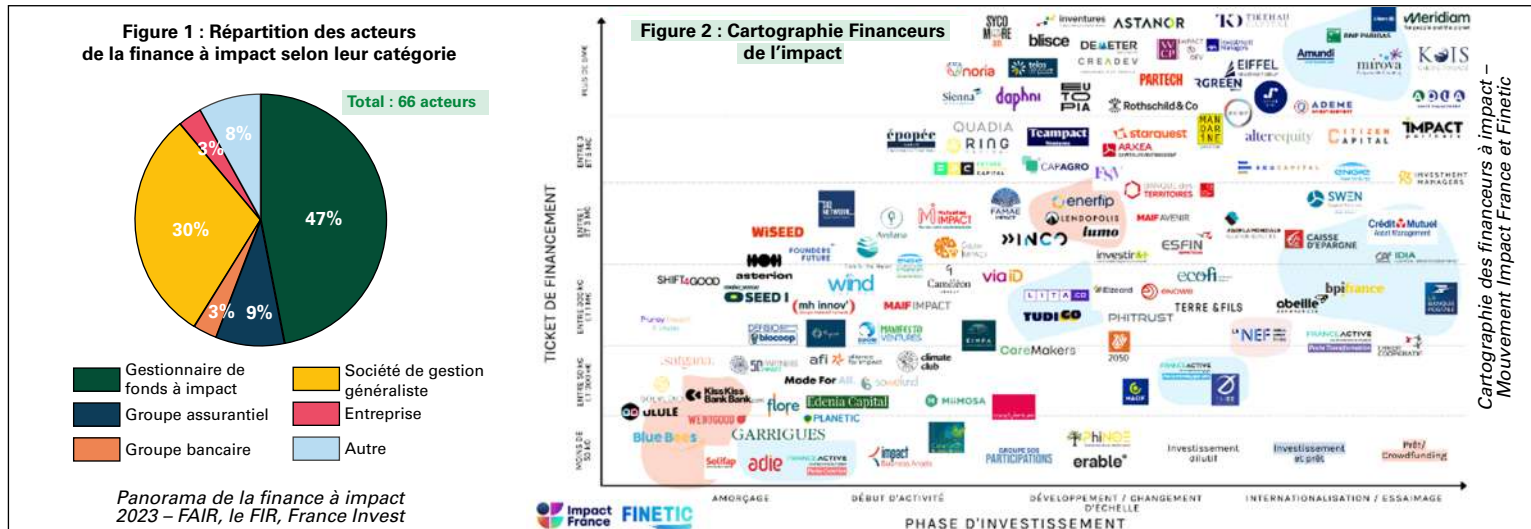
Joana AFONSO
 Spécialiste de l'inclusion financière e-MFP
 idée par **Anaïs FLACEAU**
 Assistante administrative e-MFP

Owais SHAFIQ
 Responsable financement à impact Aqua for All

INVESTISSEURS ET ENTREPRENEURS À IMPACT : ENTRE EAUX TROUBLES ET VENTS FAVORABLES

La finance à impact représente un total de 14,8 milliards d’euros (actifs sous gestion, non cotés, fin 2022) d’après le *Panorama de la finance à impact - 2023*¹ de FAIR, le FIR et France Invest. Ce montant est en croissance et ce même Panorama estimait une projection pour fin 2023 à près de 18 Mds€. Dans leur cartographie 2024², le Mouvement Impact France et Finetic recensent deux fois plus de fonds à impact qu’en 2021, montrant l’intérêt des investisseurs institutionnels pour ce segment.

Cela reste un petit segment de l’investissement en France, comparé aux 810 Mds€ d’encours cotés des fonds ISR (à fin juillet 2024). L’épargne solidaire, elle, représente 30 Mds€ sous gestion en 2023 avec une collecte en augmentation de 15% l’an passé. La finance à impact compte entre 66 et 128 acteurs et actrices financier-ères professionnel-les selon les catégories prises en compte, qui investissent en dette, en fonds propre ou en quasi-fonds propre dans des entreprises générant un impact social et/ou environnemental intentionnel, additionnel et mesurable.



Malgré ces tendances favorables, les conditions de financements sont devenues plus difficiles pour de nombreux porteurs de projet à impact depuis 2021. C’est en tout cas le retour des entrepreneurs et des investisseurs dont les activités sont impactées par la hausse des taux d’intérêt aux niveaux mondial et européen mais aussi par un contexte gouvernemental instable.

Six professionnel-les du domaine ont été sollicité-es pour éclairer notre compréhension de la situation actuelle, et nous partager leur analyse.

- Antoine Baudrit et Benoît Léger – Banque des Territoires
- Marie Dauvergne – BNPP Asset Management
- Pauline Heuzé – sb factory
- Charlotte Lafont – Ring Capital
- Isabel Yus-Sanchez – Région Île-de-France, pôle Entreprises et Emploi

Certains projets sont plus affectés que d'autres : le secteur immobilier étant en crise, il devient difficile d’assurer la rentabilité des projets qui peinent à se financer, selon Marie Dauvergne et Antoine Baudrit. Les foncières solidaires sont des structures particulières touchées. Charlotte Lafont constate que les projets à impact qui s’adressent aux consommateurs finaux (« B2C ») sont aussi plus fragiles à cause de l’inflation.

Les investisseurs sont plus attentifs à certaines dimensions. Chez Ring Capital, le développement des entreprises en portefeuille est actuellement analysé avec un scénario « nouvelle levée de fonds » et un scénario « recherche de rentabilité » pour s’adapter aux conditions de financement dans les prochains mois. Du côté de la Banque des Territoires, les équipes sont d’autant plus attentives au niveau d’expérience entrepreneuriale des porteurs de projet et à la pertinence territoriale et l’ampleur de l’impact des projets. Elles demandent aussi aux entrepreneurs de revoir les budgets plus régulièrement, pour bien identifier les trajectoires possibles dans un contexte tendu.

Les fonds d’investissement dédiés aux structures en phase de développement étant plus nombreux que ceux pour les structures plus jeunes et en amorçage, les pouvoirs publics ont la possibilité d’entraîner des investisseurs vers cette thèse perçue comme plus risquée. C’est le cas de la Région Île-de-France, qui a lancé un fonds dédié à l’amorçage des structures de l’ESS et entreprises à impact, InvESS Île-de-France Amorçage.

Les porteurs de projet s’adaptent : plusieurs investisseurs remarquent que les projets vont parfois privilégier des financements avec plus de capital et moins de dette, étant donné le niveau des taux bancaires.

Le contexte réglementaire actuel génère aussi des incertitudes : certaines évolutions réglementaires (rénovation énergétique ou défiscalisation de certains supports d’épargne par exemple) ne sont pas encore actées, ce qui génère un attentisme des acteurs, peu favorable aux entrepreneurs. De même, les nouveaux projets de contrats à impact social, fortement liés à l’action gouvernementale, sont à l’arrêt. Mais Pauline Heuzé note que l’écosystème s’active malgré tout, notamment autour de projets plus locaux avec des collectivités qui voient un intérêt fort pour cet outil.

Ainsi, si les nouvelles réglementations (CSRD et loi PACTE) augmentent directement ou indirectement les volumes disponibles pour financer l’économie à impact, le nombre de projets matures croît moins vite et les conditions de marché pour les accompagner se sont tendues. Cette réalité vient raviver la proposition faite par certains économistes de pratiquer des taux d’intérêt différenciés en fonction de l’utilité sociale et de la contribution à la transition écologique des projets. Affaire à suivre !

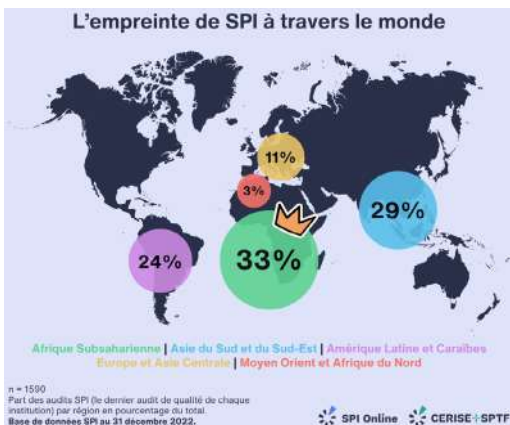
Emma FRANCE
Directrice du Développement de l’Impact – Institut Innovation & Entrepreneuriat – HEC Paris

1. Source : <https://www.finance-fair.org/fr/actualites/le-panorama-2023-de-la-finance-impact-est-de-sortir>
2. Source : <https://www.impactfrance.eco/nos-actus/mapping-des-financeurs-de-l-impact>

PERFORMANCE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE : ANALYSE DE TENDANCES AVEC LES OUTILS SPI ONLINE

Dans le BFI 2023, un article fut consacré aux Normes Universelles et aux outils d'audit développés par Cerise+SPTF. Ces outils SPI Online regroupent des données sociales et environnementales pour une gestion et une prise de décision éclairées chez les institutions financières. Ces audits, supervisés pour garantir la qualité des données, couvrent différents types d'institutions, des prestataires traditionnels aux fournisseurs digitaux.

Cette année, CERISE+SPTF présente une analyse des tendances en matière de gestion de la performance sociale et environnementale, basée sur 1 590 audits réalisés entre 2016 et 2022 par plus de 700 institutions réparties sur une centaine de pays.



complet – et 39% pour ALINUS, outil de due diligence des investisseurs), indiquant une marge d'amélioration significative sur la performance environnementale.

Bien entendu, les scores varient en fonction du contexte, de la région et du statut juridique. L'essentiel est de commencer le processus à son propre rythme : mesurer les performances, les comparer avec celles de ses pairs, identifier les axes d'amélioration, définir un plan d'action et le mettre en œuvre.



Les audits SPI Online évaluent **six dimensions des Normes Universelles**, incluant une septième dimension (optionnelle avant 2022) pour la performance environnementale.

Les dimensions liées à l'équilibre de la performance financière et sociale (dimension 6), ainsi qu'au traitement responsable des employés (dim. 5) et des clients (dim. 4), obtiennent les meilleurs scores. Cela correspond à une approche responsable, où clients et employés sont protégés, et où les résultats financiers ne sont pas l'objectif exclusif.

Les dimensions axées sur l'engagement de la direction envers les objectifs sociaux et environnementaux (dim. 2) ainsi que la définition et la surveillance de ces objectifs (dim. 1) sont plus exigeantes, et soulignent leur importance cruciale pour la réussite stratégique des institutions.

LA PERSÉVÉRANCE PORTE SES FRUITS

Les institutions qui réalisent des audits répétés montrent des progrès significatifs. Une analyse des institutions ayant réalisé trois audits ou plus révèle une amélioration continue des scores, passant de 72 % lors du premier audit à 77 % lors du troisième. Ces progrès reflètent les efforts des institutions pour mettre en œuvre les recommandations des audits précédents.



UNE GESTION EFFICACE DE LA PERFORMANCE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE AMÉLIORE LA QUALITÉ DE VOTRE PORTEFEUILLE

Un résultat positif et pragmatique en faveur de la gestion des performances sociales : les institutions avec de meilleurs scores SPI ont tendance à avoir une meilleure qualité de portefeuille, avec un taux de portefeuille à risque (PAR 30) plus bas. Cette corrélation est particulièrement forte dans les dimensions liées à la protection des clients, au traitement responsable des employés et à l'engagement de la direction envers les objectifs sociaux. Performances financières et performances sociales vont de pair !

UN ENGAGEMENT VERS LA DURABILITÉ

Les scores des audits SPI Online fournissent des indications cruciales pour construire les stratégies sociales et environnementales des institutions. En s'appuyant sur les Normes Universelles et les résultats des audits, les institutions peuvent mesurer leurs performances, affiner leurs stratégies, améliorer leurs pratiques et mieux aligner leurs objectifs sociaux et environnementaux avec leurs performances financières.

LES AUDITS PERMETTENT D'IDENTIFIER ET D'ENCLANCHER DES « QUICK WINS »

Les progrès sont les plus rapides autour de la conception des produits (dim. 3) entre le premier et le deuxième audit : le travail sur l'amélioration des produits et services permet un gain rapide. L'équilibrage de la performance financière et sociale (dim. 6) nécessite un engagement plus soutenu, sans différence marquante entre le premier et le deuxième audit.

Plus qu'un ensemble de bonnes pratiques, la gestion de la performance sociale et environnementale est un engagement envers la durabilité et l'impact positif sur les communautés servies. Même face à des défis complexes, une approche méthodique et centrée sur les clients peut mener à des résultats tangibles et bénéfiques.

Fanny LE MAGUET
Directrice des Opérations
Cerise+SPTF



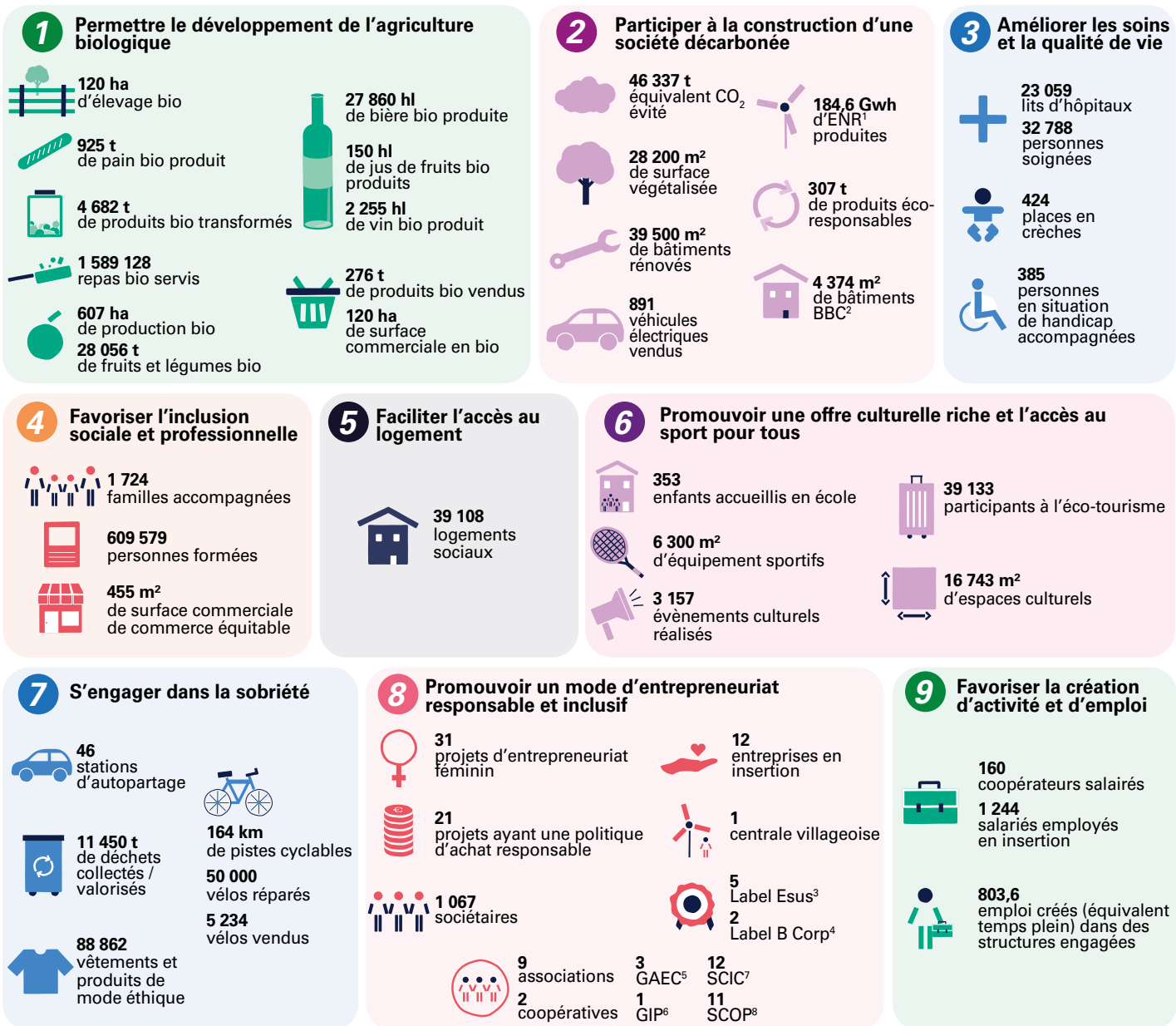
Les évaluations environnementales ont été intégrées dans 60% des audits, montrant un intérêt croissant pour ces thèmes. Cependant, les scores restent faibles (29% pour SPI4 – outil d'audit

MESURER L'IMPACT DES PROJETS FINANCÉS DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ ?

Acteur bancaire coopératif dédié au financement de projets à impact, la Nef publie chaque année la **liste des financements accordés**. Un choix qui permet de répondre à son engagement de transparence sur les projets financés, et qui est complété ces dernières années par de nouvelles approches.

En 2021, une étude a été réalisée avec le cabinet *Carbone 4 finance* afin de **mesurer l'impact carbone des activités financées**. La mesure seule des émissions carbone ne reflétant pas la richesse des projets financés, la Nef a entrepris **d'élargir ses indicateurs par la mise en place d'une méthodologie interne**.

En partant de la liste des **529 prêts débloqués en 2023**, son nouveau rapport d'impact met ainsi en évidence les **efforts déployés par les projets financés** pour promouvoir une énergie propre, développer l'agro-écologie, favoriser la mobilité douce, l'accès aux soins, l'inclusion ou le développement local.



Plusieurs arbitrages **méthodologiques** ont été réalisés

- Choisir un indicateur représentant l'**impact principal** de chacune des activités financées ;
- Compléter l'indicateur d'activité par un indicateur valorisant la **politique d'entreprise** (place du handicap, insertion, statuts coopératifs, agrément ESUS, etc.) ;
- Conclure avec un indicateur de **création d'emploi** ;
- Fournir des données d'impact issues du **prévisionnel** communiqué par nos emprunteurs, sur l'année 2023 ;
- Au terme de l'analyse, complétude de **80% des dossiers analysés**. Chiffre considéré comme représentatif.

1. ENR : énergies renouvelables
 2. Bâtiment Basse Consommation
 3. Entreprise solidaire d'Utilité Sociale
 4. B Corp : label reconnaissant les bonnes pratiques des entreprises en termes d'impact social, sociétal et environnemental, et dessinant un chemin de progrès et de transformation au cœur du modèle d'affaires
 5. GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
 6. GIP : Groupement d'Intérêt Public
 7. SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
 8. SCOP : Société Coopérative et Participative

Stéphanie LACOMBLEZ
 Responsable partenariats et relations institutionnelles
 La Nef

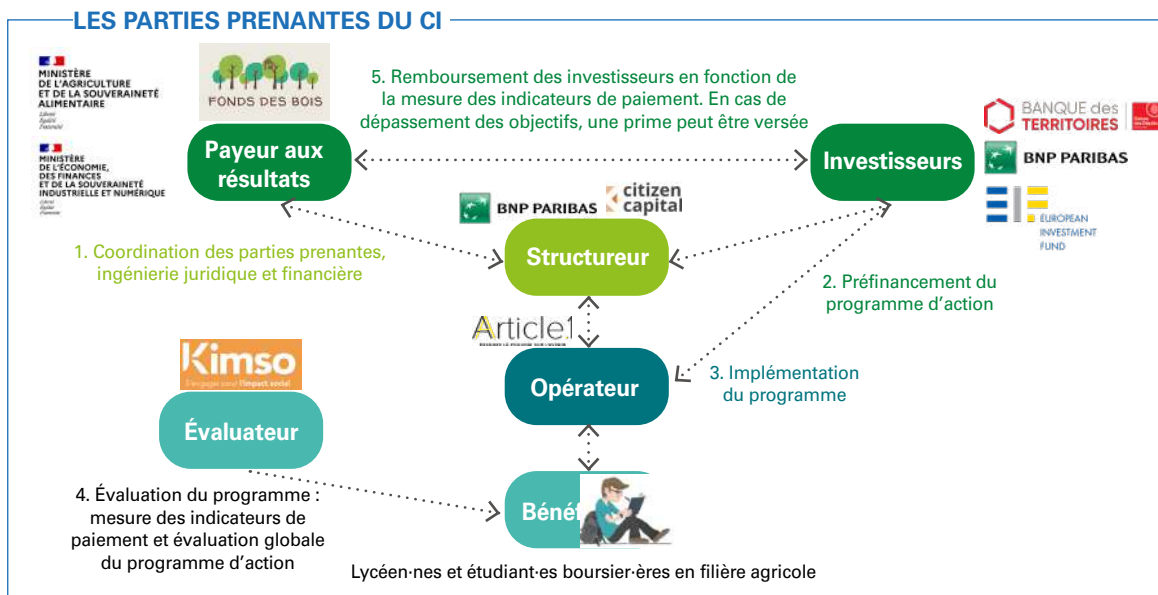
LE CONTRAT À IMPACT ARTICLE 1: SUCÈS, FIN... ET SUITE !

Vous vous souvenez du tout premier Contrat à Impact¹ (CI) en France sur l'éducation et la lutte contre le décrochage scolaire ? 6 ans après... une nouvelle aventure commence !

L'expérimentation déployée par Article 1 découlait du constat que les jeunes issus de milieux modestes naissent avec un éventail de destins restreints : biais sociaux à l'orientation, manque de perspectives et d'ambition, absence de réseau... Et dans l'enseignement agricole :

- Seulement **11%** des élèves titulaires d'un Bac Pro Agricole poursuivent en BTS (vs. 43% dans la filière technologique) ;
- **47%** des jeunes issus des zones rurales s'orientent vers des études courtes car moins onéreuses.

Le projet « **Persévérance et ambition scolaire dans les zones rurales** » a été conçu pour accompagner des jeunes boursiers de la filière agricole dans leur orientation, pour définir leur projet professionnel et poursuivre les études adéquates, avec confiance et ambition, sans autocensure ni décrochage.



PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

Pendant 4 ans, Article 1 a accompagné des jeunes de l'enseignement agricole de BAC-2 à BAC+2, là où le taux de décrochage est le plus fort.

- **En pré-bac, via des ateliers collectifs**, une plateforme d'orientation et des rencontres avec des salariés, il s'agissait d'informer les lycéens sur les filières et leur donner confiance en leur potentiel pour poursuivre des études en adéquation avec leurs ambitions.
- **En post-bac, via un mentorat individuel** par des professionnels, et des événements collectifs, il s'agissait de lutter contre le décrochage des étudiants boursiers.

DES INNOVATIONS MULTIPLES

Premier CI sur l'éducation en France, et le seul alliant fonds privés et fonds publics comme payeur final, ce programme se déploie dans les zones rurales, peu couvertes par des programmes d'égalité des chances. Article 1 innove aussi sur le public accompagné (filières professionnelles agricoles...) et sur son modèle d'implantation et de développement, plus complexe sur ces territoires (peu d'entreprises, majoritairement des PME avec moins de ressources humaines et financières que les grands groupes en Ile-de-France).

UNE EFFICACITÉ DÉMONTRÉE DE L'IMPACT GÉNÉRÉ

A l'issue des 5 ans, plus de **800 jeunes** ont été accompagnés en Occitanie et Hauts-de-France, et l'impact est significatif :

- La persévérance et l'ambition scolaires des lycéens surpassent de 18,4% la moyenne nationale* (+8 points de pourcentage)
- L'assiduité aux examens des étudiants mentorés est supérieure de 10,5% à la moyenne nationale* (+7,7 points de pourcentage).

L'étude d'impact a aussi identifié d'autres effets positifs :

- En fin de Terminale, 69% des élèves souhaitent poursuivre des études contre 46% en début de Première.
- 41% des jeunes accompagnés se déclarent capables de construire leur parcours professionnel contre 30% avant le mentorat.

Impact du CI « Persévérance et ambition scolaire dans les zones rurales en filières agricoles »

> 800 jeunes accompagnés entre BAC-2 et BAC+2

En pré-BAC

+ 18,4% de persévérance scolaire vers le post bac

En post-BAC

+10,5% d'assiduité aux examens de BTS

ET MAINTENANT ?

Le ministère de l'Agriculture a décidé de pérenniser ce programme dans le cadre de sa politique publique de lutte contre le décrochage scolaire. Ce partenariat sur 3 ans poursuivra le déploiement du projet pour 2000 jeunes, mais essaimera également dans deux nouvelles régions (Auvergne - Rhône-Alpes et Pays de la Loire). Article 1 rejoint ainsi le club des « happy few », dont l'expérimentation via un CI est prolongée avec la puissance publique !

Benjamin BLAVIER
Co-Président et Co-fondateur
Article 1

Thomas HAUDECOEUR
Impact bonds structurer

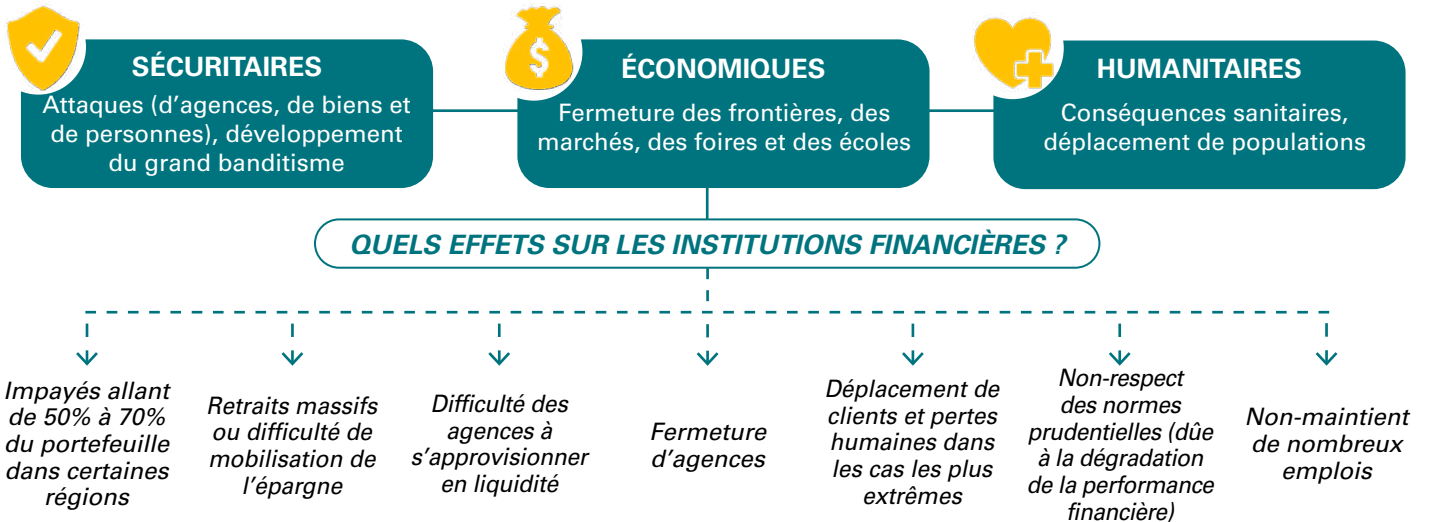


1. Le Contrat à Impact, outil de financement d'expérimentations sociétales, est une collaboration originale entre les secteurs public, privé et l'ESS. Des projets innovants et générateurs d'économies pour la collectivité sont préfinancés par des investisseurs. Ceux-ci sont remboursés par les pouvoirs publics (ou autre) seulement si les objectifs d'impact sont atteints.

* Calculée sur une population comparable

DES INITIATIVES INNOVANTES FACE AUX RISQUES SOCIOPOLITIQUE EN INCLUSION FINANCIÈRE

L'augmentation récente des risques socio-politiques à travers le monde a un impact grandissant sur les acteurs de l'inclusion financière et leurs clients. Lors d'un atelier tenu au Togo durant la Semaine Africaine de la Microfinance organisée par ADA fin 2023, le cas de l'Afrique de l'Ouest et Centrale a été longuement discuté en partenariat avec le Microfinance African Institutions Network (MAIN) et la Confédération des Institutions Financières (CIF), et avec la participation d'intervenantes des pays de la région. Les acteurs concernés mettent en œuvre des initiatives innovantes pour y faire face. Ces risques produisent des situations difficiles dans les zones affectées, qui se manifestent par plusieurs enjeux :



Pourtant, dans un contexte tendu, les acteurs de terrain n'ont pas manqué d'idées pour trouver des solutions. Les institutions ont à la fois su...

- ✓ **Adapter leurs modes opérationnels** (nouvelles agences et services non-financiers, restructuration des crédits, etc.)
- ✓ **Renforcer leurs infrastructures IT** (interconnexion des agences, services de Bank-to-wallet)
- ✓ **Modifier leur politique RH** (redéploiement du personnel, recrutement de personnes locales des zones affectées)
- ✓ **Développer de nouveaux partenariats** avec les banques, les convoyeurs de fonds, et les États, dont certains ont accepté l'assouplissement des règles prudentielles

Mais de nouvelles approches doivent encore être développées...

- ⊕ **Développer des partenariats** avec l'Etat pour accéder à des financements ou garanties spécifiques
- ⊕ **Participer à des approches nexus** impliquant une multiplicité de partenaires pour redynamiser ou maintenir l'activité dans les territoires affectés
- ⊕ **Se préparer à revenir** dès que possible dans les zones affectées par le passé mais dont le niveau de risque est à nouveau gérable

Les IMF restent des acteurs de terrain à forte capacité d'adaptation. L'accès aux services financiers étant un droit, il faut parfois se battre pour le faire appliquer et pour que les parties prenantes puissent le promouvoir, y compris dans les zones affectées par la dégradation du contexte sécuritaire.

ÉTUDE DE CAS : LE MÉCANISME DE GARANTIE DAMAN

Le mécanisme de garantie DAMAN est un mécanisme d'appui aux IMF en Palestine permettant d'offrir une perspective économique et sociale durable.

Démarré en Cisjordanie et étendu ensuite à Gaza et Jérusalem-Est, le mécanisme a été utilisé suite aux événements de 2014 à Gaza, et tout récemment suite aux destructions massives dans la bande Gaza où la microfinance est souvent la seule source d'accès au crédit.

Bien que DAMAN ne puisse pas compenser toutes les pertes, ce mécanisme amorce une approche de couverture du risque exogène. L'expérience de DAMAN montre que dans la durée, la conception et la mise en œuvre d'un système d'indemnisation est possible par les acteurs concernés.

Fondation Grameen Crédit Agricole

UN BAROMÈTRE DE



Pour cette 4^e édition du Baromètre de la Finance à Impact, nous adressons nos remerciements à tous nos partenaires qui soutiennent ce travail et le rendent possible.



BNP PARIBAS



**FONDATION GRAMEEN
CRÉDIT AGRICOLE**
Microfinance & Social Business



tameo
Impact Fund Solutions

Nous adressons également tous nos remerciements aux contributeur-rices de la publication :

Accélérateur ESS HEC & Région Île-de-France
Aqua for All
Article 1
Cerise+SPTF
e-MFP
FAIR

Fondation Grameen Crédit Agricole
Institut de la Finance Durable
La Nef
MFR - ATLAS
Ring Capital
Tameo Impact Fund Solutions

CONVERGENCES

Elisabeth Foy-Talissé
Lauren Dodde
Lucas Magnani

Fanny Roussey
Lorelei Ursenbach
Nassim Slimani

BAROMÈTRE DE LA FINANCE À IMPACT 2024

Conception éditoriale : Lucas Magnani

Conception graphique : Lucas Magnani

Impression : Pixartprinting

À PROPOS DE CONVERGENCES

Lancée en 2008, Convergences est une plateforme de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer. Convergences promeut les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Composée de plus de 300 organisations partenaires issues de tous les secteurs, l'association agit pour susciter la réflexion et l'action, diffuser des bonnes pratiques et favoriser la co-construction de partenariats innovants à fort impact sociétal.

Convergences travaille dans tous les domaines pouvant déclencher un effet décisif en faveur de ses objectifs : développement durable, solidarité internationale pour le développement, finance solidaire et inclusive, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire et nouvelles technologies pour le développement.

© Convergences Septembre 2024 – Convergences, 33 rue Godot de Mauroy, 75009 PARIS – FRANCE // +33 (0)1 42 65 61 43

Pour plus d'informations : contact@convergences.org ou www.convergences.org